

TUTO ESPACE FAMILLE et INFORMATIONS

RENTRÉE 2024/2025

Du 1^{er} juillet 2024 au 9 août 2024 vous pourrez réaliser vos inscriptions périscolaires, cantine et centre de loisirs du mercredi.
ATTENTION : votre dossier ne sera validé qu'une fois vos factures acquittées.

Etape 1 :

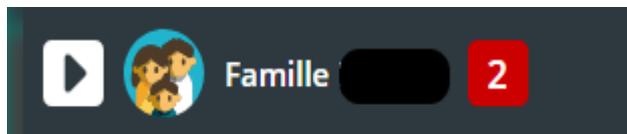
Vous connecter à notre site internet : www.cscmalraux.org puis sur la page d'accueil, aller dans les liens directs : Espace famille. Vous connecter ou si vous n'en avez pas encore, créer votre compte en remplissant les informations demandées.

Etape 2 :

Sur la page d'accueil, cliquer dans mes documents à envoyer



Puis sur :



Et pour finir, nous transférer les documents demandés.



➤ Pièces justificatives à valider.

Une fois les pièces validées par Audrey ou Chrystelle, vous pourrez faire les demandes d'inscription aux activités : retour sur le tableau de bord (accueil de l'espace famille)

ATTENTION : validation des documents et informations uniquement aux jours et horaires d'ouverture du CSC.

Cliquer sur l'enfant puis →



TUTO ESPACE FAMILLE et INFORMATIONS

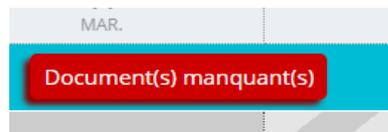
RENTRÉE 2024/2025

Cliquer sur l'activité souhaitée et enregistrer →

Accueil de loisirs

Périscolaire

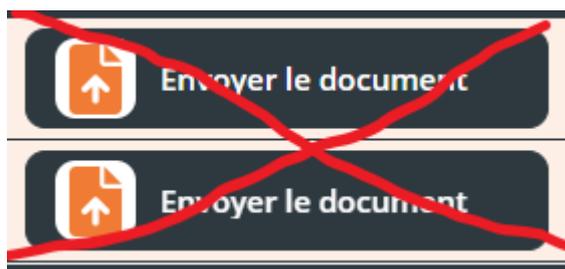
Le planning apparaîtra avec la mention « documents manquants »



La demande d'inscription aura généré la demande suivante :



Comme indiqué, ce sont les **onglets** dans les « Informations de l'enfant » qui sont à remplir et non des documents à nous transmettre.



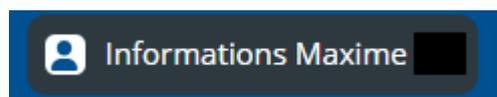
Comment mettre à jour les données de votre (vos) enfant(s) ?

De nouveau sur votre tableau de bord (page d'accueil de votre espace famille)

Cliquer sur votre enfant



Puis



Vous trouverez les 4 onglets à compléter (ou à mettre à jour)



Régime alimentaire



Personnes autorisées



Informations sanitaires



Autorisations



TUTO ESPACE FAMILLE et INFORMATIONS

RENTRÉE 2024/2025

Attention, dans l'onglet « informations sanitaires » bien remplir les derniers rappels de vaccins. Ces demandes d'information seront à mettre à jour chaque année (et en cours d'année si besoin).

Vaccins

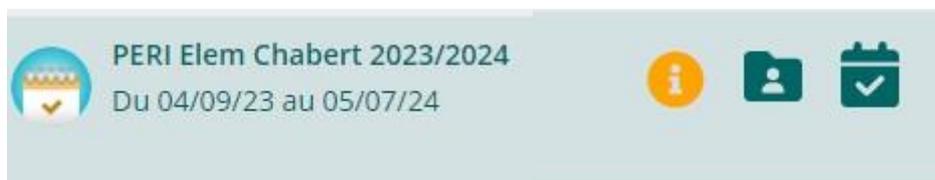
(Cliquer sur le + pour pouvoir mettre le nom du vaccin et la date de rappel)

Toutes ces informations en attente de modération devront être validées par Audrey ou Christelle. **ATTENTION : validation des documents et informations uniquement aux jours et horaires d'ouverture du CSC.**

Ainsi vous pourrez accéder aux réservations des créneaux des activités : périscolaires, cantine et centre de loisirs.

Protocole pour les réservations :

Etape 1 : Cliquer sur l'activité choisie (exemple ci-dessous)



PERI Elem Chabert 2023/2024
Du 04/09/23 au 05/07/24

Etape 2 : Le planning s'affiche

LÉGENDE	10 LUN.	11 MAR.	12 MER.	13 JEU.
 PERI Elem Chabert 2023/2024				
Acc matin 07:30 - 08:30				
16h30-17h30 0 16:30 - 17:30				
17h30-18h30 0 17:30 - 18:30				

Etape 3 : Sélectionner les créneaux souhaités

LÉGENDE	10 LUN.	11 MAR.	12 MER.	13 JEU.
 PERI Elem Chabert 2023/2024				
Acc matin 07:30 - 08:30				
16h30-17h3 0 16:30 - 17:30				
17h30-18h3 0 17:30 - 18:30				

Légende	
	Réservation
	Réservation spéciale
	Annulation
	Réservation/annulation impossible
	Non autorisé (choix des temps d'accueil non valide)
	Limite de capacité atteinte
	Jour non ouvert à la réservation

Etape 4 : L'enregistrement est obligatoire pour valider ces créneaux. Le bouton « enregistrer » se situe en bas à droite de l'écran. Une fois « enregistré » c'est réservé !



LA FACTURATION :

La facturation pour le périscolaire et la cantine sera mensuelle.

La facturation des mercredis sera bimestrielle (tous les 2 mois).

La facturation pour les vacances scolaire est « au panier » c'est-à-dire que vous réservez et réglez la prestation tout de suite (attention panier actif durant 30 minutes)